

FORMATION

SÉCURITÉ INCENDIE ERP 1ER GROUPE



CONTEXTE

Cette formation est axée sur la compréhension de la réglementation afin de **transformer les contraintes réglementaires** de la sécurité incendie en connaissances et ainsi de pouvoir les intégrer dans la **vision globale architecturale de vos projets**.

Nous traitons **les dispositions fondamentales ayant un impact fort sur la conception** d'un établissement.

OBJECTIFS DE FORMATION :

- Acquérir une compréhension approfondie des réglementations liées à la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) de 1er groupe.
- Connaître les différentes exigences en matière de construction et d'équipement pour les ERP de 1er groupe en matière de sécurité incendie.
- Être capable de réaliser une analyse des risques incendie et de concevoir des solutions de sécurité adaptées aux ERP de 1er groupe.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- Savoir concevoir et réaliser des bâtiments répondant aux normes de sécurité incendie en prenant en compte les spécificités des ERP de 1er groupe.
- Être en mesure de réaliser une inspection de sécurité incendie dans les ERP de 1er groupe, d'identifier les risques et de proposer les mesures correctives nécessaires.
- Savoir élaborer un plan de prévention des risques incendie pour les ERP de 1er groupe et de le mettre en œuvre, en respectant les obligations réglementaires.

FORMATION ANIMÉE PAR
RÉMY RIVIER ET
ALICE ECUYER

2 DEMI-JOURNÉES

TARIF : 450€ HT

MODALITÉS PEDAGOGIQUES :
SUPPORT PEDAGOGIQUE FOURNI

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
SUR NOTRE SITE WEB :
CYCLE RÉGLEMENTATION

AUTRE FORMATION
Sécurité incendie - ERP 5ème +
Code du travail : différences et
similitudes

PUBLIC CIBLE : ARCHITECTES
ET ACTEURS DU CADRE DE VIE
PRÉREQUIS : AUCUN
JOURNÉES / HEURES : 2 DEMI-
JOURNÉES / 8 HEURES

Modalités d'évaluation :

Etude de cas



Demi-journée 1

1 INTRODUCTION (Tour de table/ présentation)

- Connaître le contexte réglementaire actuel
- Maîtriser les types d'établissement recevant du public et leurs effectifs

Demi-journée 1

2 CONNAITRE LES POINTS CLEFS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Maîtriser la desserte d'un bâtiment : Façade accessible/aveugle, voie engin/échelle, incidence du type de cloisonnement
- Gérer le choix entre cloisonnement traditionnel, compartimentage et secteur
- Gérer l'isolement d'un ERP vis-à-vis d'un bâtiment tiers
- Connaître la résistance au feu des structures nécessaires

Etude de cas

- Comment réaliser une paroi coupe-feu / pare-flamme
- Traiter une façade : matériaux, C+D, ITE...
- Comment effectuer l'évacuation du public
- Créer un espace d'attente sécurisés, comment s'en passer ?
- L'essentiel sur les matériaux et la réaction au feu
- Connaître les techniques et procédures de désenfumage
- Les points importants des grandes cuisines et des chaufferies

3 RÈGLES ADMINISTRATIVES

- Rédiger la notice de sécurité
- Comment faire une demande de dérogation

Bilan

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation.

Cette formation se déroule en format 100% distanciel sur 2 demi-journées.

Elle nécessite un ordinateur et une connexion à internet.

Vous recevrez suite à votre inscription, les modalités de votre connexion à la visioconférence. Les places sont limitées à 30 personnes.

Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO.

N'oubliez pas de mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.